



Communiqué de presse
Paris, le 6 décembre 2017

FOCUS HOME INTERACTIVE

Très vif succès de l'augmentation de capital par placement privé de Focus Home Interactive

FOCUS HOME INTERACTIVE (FR0012419307 ALFOC) (la « Société »), annonce le très vif succès de son opération d'augmentation de capital par placement privé réalisée auprès d'investisseurs qualifiés et effectuée par construction accélérée d'un livre d'ordres.

Après exercice intégral de la clause d'extension, la Société a placé 460 000 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 1,20 €, au prix unitaire de 29 €, prime d'émission incluse, pour un montant total d'environ 13,3 M€, représentant 9,7% du capital social avant opération, dans le respect des dispositions de l'article L. 225-136 du Code de commerce.

À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'émission sera portée à 0,91%.

Les fonds levés seront utilisés pour permettre à la Société de renforcer la montée en puissance de son catalogue en développant de nouveaux partenariats avec des studios européens et mondiaux de premier plan, autour de projets toujours plus ambitieux. De nouveaux titres à fort potentiel, actuellement en développement et dont la commercialisation est prévue dès 2019, pourront également profiter de la levée de fonds et ainsi accroître la notoriété et l'attractivité de la Société.

Cédric Lagarrigue, Président du Directoire, après le succès de cette opération déclare : « Je suis très heureux d'accueillir au capital de la Société de nouveaux actionnaires dont près de la moitié sont internationaux. Avec la notoriété acquise, notre exposition internationale et le modèle que nous proposons, nous avons la possibilité de saisir des opportunités susceptibles

NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

de changer le profil du Groupe, de vivre une aventure encore plus exaltante et d'écrire une nouvelle page de l'histoire de FOCUS.»

L'opération a été mise en œuvre par le Président du Directoire en vertu de la décision du Directoire du 29 novembre 2017, conformément aux modalités approuvées par décision du Conseil de surveillance du 27 novembre 2017, usant de la compétence qui lui avait été déléguée par la 11^{ème} résolution de l'Assemblée Générale mixte des actionnaires du 29 juin 2017, et à un prix représentant une décote de 3,7% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, au cours des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission.

L'augmentation de capital est réalisée par émission de 460 000 actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés conformément à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes, sous le code ISIN FR0012419307 ALFOC. Le capital social de la Société sera composé de 5 223 702 actions à l'issue du règlement-livraison qui devrait intervenir le 8 décembre 2017.

Ainsi post-augmentation de capital, la répartition du capital de la Société a évolué de la façon suivante :

	Pre transaction #	%	Post Transaction #	%
Nabuboto	1 863 488	39,12%	1 863 488	35,67%
Innelec	160 228	3,36%	160 228	3,07%
Management, salariés et autres	466 358	9,79%	466 358	8,93%
Flottant	2 273 628	47,73%	2 733 628	52,33%
Total	4 763 702	100%	5 223 702	100%

Le Placement Privé était dirigé par Midcap Partners agissant en tant que Chef de file et Teneur de livre.

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, l'offre des actions de la Société dans le cadre de ce Placement Privé, n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers. Des informations détaillées concernant la Société, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent dans le rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, lequel peut être consulté, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de la Société, sur son site internet (www.focus-home.com).

La Société annonce par ailleurs que le projet de changement de date de clôture de son exercice fiscal du 31 décembre au 31 mars a été approuvé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2017. En conséquence, l'exercice en cours, ouvert le 1er janvier 2017, présentera une durée exceptionnelle de 15 mois et se terminera donc le 31 mars 2018. Cette décision permettra à la Société :

NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

- d'aligner son exercice fiscal sur la saisonnalité de son activité,
- d'assurer une meilleure comparabilité de sa performance avec les autres acteurs du secteur,
- de se focaliser sur sa performance commerciale au moment de la période clé des fêtes de fin d'année.

Le Groupe proposera une communication sur les comptes annuels d'un exercice de 15 mois ainsi qu'une information sur 12 mois (1^{er} avril 2017 - 31 mars 2018).

Avertissement

Des titres financiers ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (« US Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les titres de la Société objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act, et la Société n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des titres financiers objet du présent communiqué aux États-Unis.

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers.

Conformément à l'article 211-3 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, il est rappelé que :

- l'offre ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers ;
- les personnes ou entités mentionnées au 2^o du II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier ne peuvent participer à cette offre que pour compte propre dans les conditions fixées par les articles D. 411-1, D. 411-2, D. 734-1, D. 744-1, D. 754-1 et D. 764-1 du Code monétaire et financier ;
- la diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers ainsi acquis ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 à L. 621-8-3 du Code monétaire et financier.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres en France, aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions FOCUS HOME INTERACTIVE aux États-Unis.

A propos de Focus Home Interactive

FOCUS HOME INTERACTIVE est le 3^{ème} éditeur français de jeux vidéo. Sa vocation est d'accompagner les studios de développement dans le suivi de production, le marketing, la commercialisation et le financement de leurs projets. Editeur de licences à succès telles que Blood Bowl, Tour de France, Wargame et Farming Simulator, le Groupe a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 75,6 M€ en progression de 9,3%. FOCUS HOME INTERACTIVE réalise plus de 85 % de ses ventes à l'international.

NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Nos prochains rendez-vous

Chiffre d'affaires 2017

30 janvier 2018

5^{ème} trimestre de l'exercice 2017

26 avril 2018

Résultats annuels exercice 2017-2018

5 juillet 2018

Retrouvez toute l'information financière de FOCUS HOME INTERACTIVE
sur www.focus-home.com



Contacts communication financière

FOCUS HOME INTERACTIVE

Deborah Bellangé

Tel : + 33 (0) 1 55 26 85 00

mail : dirgen@focus-home.com

Relations investisseurs – ACTIFIN

Benjamin LEHARI

Tél : + 33 (0) 1 56 88 11 25

mail : blehari@actifin.fr

Relations Presse – ACTIFIN

Jennifer JULLIA

mail : jjulia@actifin.fr